

Schiste : il y a de l'eau dans le gaz !

Des travaux de forage exploratoires ont été menés par la société Petrosvibri sur la commune de Noville (VD).

L'extraction de gaz de schiste est contestée en France. La Suisse romande attise la convoitise des prospecteurs de cette ressource. Ici, la résistance n'en est qu'à ses débuts.

Loïc Delacour – le 20 février 2011, 21h23, Le Matin

La Suisse a tout intérêt à se pencher sur la polémique qui secoue la France actuellement à propos du gaz du schiste. Martin Schuepbach, un Américano-Suisse, veut prospecter dans l'Hexagone à l'aide de techniques d'extraction que certains estiment non respectueuses de l'environnement. Ces dernières semaines, des écologistes militants comme José Bové, Eva Joly ou Corine Lepage ont protesté. Leurs arguments ont porté, puisque le gouvernement français a décidé de stopper toute prospection et de commander une étude approfondie de six mois sur l'extraction de gaz de schiste. C'est d'autant plus intéressant que le Texan et son entreprise, Schuepbach Energy, s'intéressent de près à la Suisse romande. Une concession a déjà été accordée au prospecteur contesté dans le canton de Fribourg. «Nous allons faire des tests encore cette année et ensuite nous déciderons si nous voulons forer l'année suivante», confirme Martin Schuepbach. Une autre demande de concession est en cours dans le canton de Vaud.

Martin Schuepbach est d'origine zurichoise. Il a étudié la géologie à l'Université de Fribourg avant d'aller vivre aux Etats-Unis. Après avoir travaillé pour la compagnie Exxon Mobil, il a créé sa propre entreprise à Dallas, Schuepbach Energy. C'est le premier à avoir demandé, en 2007, un permis d'explorer le sous-sol français. On lui a accordé une concession à Brignoles, près de Marseille, et une autre allant de Lyon jusqu'aux rives du Léman.

Si les schistes français intéressent Martin Schuepbach, il est logique que ceux de la Suisse, pays de son enfance, suscitent sa convoitise. A Fribourg, la concession qu'il a obtenue pour des recherches porte sur une surface équivalente à un quart du canton. Le patron texan regarde aussi du côté des terres vaudoises, où il a récemment demandé une autre concession concernant La Côte et la région de Lucens. Cette demande est à l'enquête, confirme le Service des eaux, sols et assainissement du canton de Vaud (SESA).

L'eau s'enflamme

Les prospections de gaz de schiste pourraient bien commencer en Suisse. Et elles ne semblent pas sans risque. Le documentaire «Gasland», primé au festival Sundance et nommé aux oscars, montre les effets pervers de la course effrénée à cette nouvelle ressource énergétique. Des Américains auraient vu leur eau courante polluée par le mélange utilisé pour l'hydrofracturation. Conséquences: de l'eau du robinet jaunâtre qui s'enflamme à l'approche d'un briquet et des animaux domestiques qui perdent subitement leurs poils. Fin novembre 2010, un moratoire a été décrété dans l'Etat de New York concernant l'utilisation de l'hydrofracturation, afin de protéger les réserves d'eau potable.

Martin Schuepbach parle de désinformation.

«Les gens en France pensent que l'on va détruire l'environnement, mais ils ont de mauvais renseignements, explique-t-il. Nous sommes contents de l'étude

commandée par le gouvernement français, car cela permettra de clarifier la situation.» En Suisse, le géologue Werner Leu s'occupe d'étudier les sous-sols pour Martin Schuepbach. Selon lui, «il n'y a pas de danger». «Aux Etats-Unis, la situation est différente, ajoute-t-il. Il y a énormément de concurrence, alors les entreprises vont très vite. Il y a peut-être eu des accidents, mais le documentaire «Gasland», qui en fait mention, n'est pas clair à ce sujet.

De toute façon, en Europe, on est plus prudent.»

Sur le pied de guerre

Ce n'est pas pour rien que les Français sont sur le pied de guerre. Depuis qu'ils ont appris que leur gouvernement avait accordé des concessions à l'entrepreneur américano-suisse pour prospecter du gaz de schiste, l'opposition s'est organisée. Jusqu'à obtenir l'arrêt de la prospection pour complément d'étude.

Et les cantons concernés, qu'en pensent-ils?

Sur Vaud, on explique que, si la concession est accordée, elle ne concerne dans un premier temps que des recherches en surface. A Fribourg, c'est un peu différent. «Chez nous, il n'y a pas de distinction entre un permis de recherche en surface et des sondages dans le sol, explique Martin Leu, conseiller juridique à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Par contre, si M.

Schuepbach veut réaliser un forage, il faudra qu'il demande une autorisation et qu'il réalise une étude d'impact.» La polémique française ne semble pas avoir éveillé un intérêt marqué par les autorités fribourgeoises. «Nous nous renseignons sur ces nouvelles techniques d'extraction, mais pour l'instant nous ne sommes pas au même stade qu'en France», ajoute Martin Leu.

Le géologue Werner Leu, qui travaille pour Martin Schuepbach, croit en cette nouvelle ressource d'hydrocarbure pour notre pays. «Il y a un grand potentiel pour le gaz de schiste en Suisse», s'enthousiasme-t-il. Les polémiques sur l'impact environnemental vont-elles empêcher des projets de voir le jour? «Je pense que tout est histoire de bonne communication envers la population, enchaîne-t-il. Il y a des règles très strictes en Suisse.»

En Suisse, l'opposition, quand elle existe, n'en est qu'à ses frémissements.

Greenpeace Suisse dit suivre ce qui se passe en France, mais l'organisation admet ne connaître encore que peu la thématique du gaz de schiste. Le conseiller national Christian van Singer (Verts/VD) dit bien connaître la question. «Il faut prendre des précautions quant à l'extraction de gaz de schiste», lâche-t-il tout en affirmant qu'il interpellera le Conseil fédéral sur la question dès le début de la session, lundi prochain.

La Suisse romande dans le collimateur

Un forage vaudois fait beaucoup parler de lui: celui de Noville (VD), au bout du lac Léman. L'entreprise veveysanne Petrosvibri a obtenu un permis de forage pour explorer le sol sous le lac. Elle vient de finir une première phase permettant de faire des tests. Les résultats devraient être connus ce printemps. L'entreprise recherche-t-elle des gaz de schiste? «Non, nous nous intéressons au gaz conventionnel présent à de grandes profondeurs», répond Philippe Petitpierre, directeur de projet chez Petrosvibri. Cela semble clair. Sauf que, quand on pose la même question au géologue Werner Leu, qui participe au projet, la réponse est plus large. «A Noville, le but premier est le gaz conventionnel, mais des mesures pour le

gaz de schiste ont aussi été effectuées, note-t-il. Nous avons fait des tests en décembre, que nous évaluons actuellement. L'extraction de gaz de schiste est une possibilité, mais c'est peu probable.» D'autres entreprises s'intéressent aux sols romands. La compagnie zurichoise SEAG a une concession qui s'étend de Nyon à Yverdon. Elle s'est associée au groupe américain ECORP, actif dans le gaz de schiste. Le codirecteur de SEAG Conrad Frey confirme que les gaz de schiste sont une option. Celtique Energy possède des permis de recherche dans le Jura. Une demande pour un forage est en cours à Noiraigue (NE). Elle concerne du gaz conventionnel. Celtique Energy a aussi une concession près de Pontarlier (F), où le potentiel en gaz de schiste serait intéressant. A Genève, l'entreprise Tethys Oil possède un permis d'étude en surface. Elle s'intéresse aux hydrocarbures conventionnels et non aux gaz de schiste.

Téléchargé depuis :

<http://etincelle.forumgratuit.ch/t54-les-dangers-de-la-prospection-des-gaz-schistes-en-suisse-aussi>